réussit complétement qu'autant que l'étang n'est pas situé sur un cours d'eau ; dans ce cas, il est impossible d'empêcher les brochets et les perches de se trouver trop nombreux dans l'étang, et c'est le cas, nous le pensons, de la plupart des étangs de Sologne.

Il est reconnu que la carpe est meilleure et plus belle dans les étangs où il se trouve du brochet que dans ceux où il y en a peu ou point, parce que le brochet débarrasse l'étang de la *feuille* et du petit poisson qui le chargerait et nuirait à la nutrition et à la croissance du poisson de la pêche ; d'ailleurs, en pourchassant la carpe et la tanche, le brochet les empêche de s'abandonner librement à leurs amours, qui les épuisent, les maigrissent et les arrêtent dans leur développement.

§ V. — Pêche à un an.

La première condition pour une pêche à un an, c'est de recevoir l'eau dans l'étang le plus tôt possible, et d'empoissonner avant l'hiver. L'empoissonnage tiré d'étangs où il est très abondant, et où il se nuit réciproquement, se trouve très bien d'être mis au large et d'avoir une nourriture copieuse ; il commence donc à profiter pendant les temps doux de l'hiver et du premier printemps. On met, pour la pêche à un an, les deux tiers en nombre de l'empoissonnage nécessaire pour celle à deux ans, c'est-à-dire 160 têtes par hectare dans les bons fonds, 115 dans les médiocres, et 80 dans les mauvais ; et l'empoissonnage doit avoir 0m,12 à 0m,15 entre tête et queue. On met aussi 8 à 10 kilogrammes de tanches et 10 brochets pour chaque cent de 80 paires d'empoissonnage de carpes. Les tanches doivent avoir la grosseur du pouce, grosseur dont la moitié suffit pour l'empoissonnage à deux ans. Le brochet, qui doit avoir à peu près 100 grammes, ne se met qu'au mois de mai, après la pose faite ; il serait à désirer qu'on le choisît d'un seul sexe. Il arrive assez souvent qu'il ne réussit pas dans ces pêches si on l'y met au printemps, parce qu'en arrivant il se jette sur le frai et détruit ses ressources pour l'avenir. Si les tanches ne sont pas un peu fortes, et que la nature du sol ne leur permette pas, en s'embourbant, d'échapper à la dent du brochet, on en trouve peu à la pêche. On ne doit pourtant pas se dispenser de mettre du brochet ; il n'est pas toujours facile de se le procurer au mois de mai, et, lorsqu'on l'a trouvé, de le faire arriver en bon état à l'étang ; il faut donc chercher un moyen de l'avoir à sa disposition au moment du besoin : le plus sûr, et presque le seul, serait, lors des pêches d'hiver ou de mars, où il est très commun, de l'entreposer bien vif dans de petits viviers, voisins de l'étang empoissonné ; par le vent du nord, on l'y pêcherait la nuit ou de très grand matin, pour le transporter immédiatement dans l'étang auquel il est destiné. Le petit brochet craint beaucoup le transport, et demande des soins minutieux pour arriver sans perte à sa destination au mois de mai.

L'empoissonnage à un an pèse et coûte au moins le double de celui à deux ans. Ce dernier vaut de 4 à 6 fr., tandis que l'autre en vaut 8 à 12. La tanche se vend depuis 40 jusqu'à 60 fr. les 50 kilogrammes ; elle est d'autant plus chère qu'elle est plus petite. Le brochet, pour l'empoissonnage de deux ans, vaut de 60 à 80 centimes le kilogramme, et celui d'un an un tiers en sus. L'avantage le plus notable de la pêche à un an est de faire revenir le produit net en avoine tous les deux ans au lieu de trois. Ce produit est souvent double de celui du poisson, et sa paille offre des ressources de fourrage et de litière très précieuses au cultivateur. Dans le Forez, on fait le plus souvent plusieurs pêches successives à un an, mais on trouve que la seconde est inférieure d'un huitième ou d'un dixième à la première.

§ VI. — Pêche folle.

Dans le département de l'Ain, on a donné ce nom à une pêche à deux ans, dans laquelle, la première année, on ne met que la moitié de l'empoissonnage ordinaire en carpes, dont deux tiers de *laitées* et un tiers d'*œuvées*. On met la quantité ordinaire de tanchons de deux ans, 4 à 5 tanches en bon état par cent d'empoissonnage, et point de brochets.

Dans l'automne, on connaît à l'épervier si la carpe et la tanche ont produit beaucoup de *feuilles*, et si elles ont bien profité. Suivant qu'il y a beaucoup ou peu de pose, on met dans l'étang, depuis 15 jusqu'à 30 et même 40 têtes de brochet par cent, soit 80 paires d'empoissonnage mis la première année. La grosseur des brochets est de 500 grammes en moyenne, qu'on augmente ou diminue suivant la force de la *feuille* et de l'empoissonnage. Il est essentiel que les brochets ne soient pas assez gros pour manger la première pose des carpes. On donne à cette pêche le nom de *pêche folle*, parce que son succès est moins assuré que celui des pêches régulières ; mais en cas de réussite son produit est considérable. Elle offre un brochet moins gros, il est vrai, que les pêches réglées, mais il est plus gras et s'y trouve, pour l'ordinaire, en plus grande quantité ; la carpe est bien en chair, et elle supporte facilement le transport. Quant à la tanche, il en reste assez peu ; le brochet en est tellement avide qu'il la poursuit à outrance et la préfère à tout autre poisson ; mais comme elle est nécessaire au succès du brochet, au risque d'en pêcher peu, on doit empoissonner en tanches. On retrouve encore à la pêche de gros empoissonnages de la pose de mai de la première année qu'on nomme *panneaux*, et qui se vendent jusqu'à 30 francs le cent pour empoissonnage à un an, puis des carnaussiers, ou plus petit empoissonnage, qui appartiennent à la pose d'août. Le produit de cette pêche est faible lorsque la pose de la première année n'a pas été abondante ; alors on n'y retrouve que de la carpe et du brochet. Il est faible encore lorsque le nombre des brochets n'a pas été suffisant ou qu'il s'en est beaucoup perdu. On y voit alors un grand nombre de poissons ; mais la carpe et la tanche, affamées par la quantité d'empoissonnage, sont maigres et petites ; les empoissonnages ont peu de valeur, et les brochets qui restent, quoique beaux, sont trop peu nombreux pour indemniser de la perte. Ce cas arrive assez souvent, parce que peu d'étangs ont leurs grilles assez bien en état pour retenir le brochet qui s'échappe de toutes parts à l'époque du frai. La pêche à deux ans tourne quelquefois en mauvaise pêche folle, lorsque le brochet y a manqué par l'une ou l'autre des raisons qui viennent d'être exposées.

SECTION XI. — *Des accidents et des causes de destruction des poissons.*

Le poisson craint beaucoup la neige, et même l'eau de neige. Après quelques instants qu'on l'a placé sur cette substance, le sang sort de dessous ses écailles, et il meurt promptement. Les hivers neigeux, accompagnés de beaucoup de glaces, lui sont funestes. L'hiver de 1789 en a fait périr dans les étangs une grande quantité. On a beaucoup disserté sur la cause de ce phénomène, mais on ne paraît pas l'avoir trouvée. Depuis ce temps, toutes les fois que la glace couvre les étangs, on la casse vis-à-vis les places plus profondes qui servent de retraite au poisson ; et pour l'empêcher de reprendre et permettre l'introduction de l'air, on met dans le trou une botte de paille ou de *chenevottes*. Ce moyen paraît utile, mais n'est point un spécifique ; il renouvelle bien l'air nécessaire au poisson, et qui se trouve entre la glace et l'eau, mais il est incertain que la cause de mortalité soit tout entière dans l'air vicié. Si cela était, les lacs du Nord perdraient tous les ans leurs poissons, emprisonnés dix mois sous la glace : ce qui n'a cependant pas lieu.

Pendant l'été, le poisson souffre souvent beaucoup des orages. Lorsque la foudre a éclaté sur un étang ou dans le voisinage, on en trouve un grand nombre de morts, mais surtout des brochets ; cette année, nous avons perdu de cette manière presque tous ceux d'un étang de 10 hectares. La grêle est aussi fatale au poisson. Peut-être cela tient-il à une même cause, à l'état électrique de l'atmosphère.

Les loutres sont aussi de dangereux ennemis des poissons. Cet animal amphibie va les attaquer jusque dans leur élément et en fait un grand carnage. On prend les loutres avec des filets, on les tue à coups de fusil. Des chiens les poursuivent dans les terriers qu'elles se sont ménagés ; mais leur dent est acérée, et souvent elles les déchirent.